

Le 30 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
RAPPORT DE LA ZONE FRANC 2015

Le rapport annuel de la Zone franc¹ qui vient de paraître est établi par le Secrétariat du Comité monétaire de la Zone franc - assuré par la Banque de France – en étroite collaboration avec les trois Banques centrales² des pays membres. Ce rapport décrit les principales évolutions économiques et financières des pays membres en 2015 et présente les perspectives pour 2016. Il contient également des encadrés consacrés à des sujets d'actualité (objectifs de développement durable, réendettement, harmonisation fiscale...).

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne est tombée de 5,1% en 2014 à 3,3% en 2015, soit son niveau le plus bas depuis 1999, dans un contexte de morosité de la conjoncture internationale, de repli des cours des produits de base et de conditions météorologiques peu favorables, qui a révélé des faiblesses plus fondamentales, laissant craindre un retournement du cycle de croissance. La situation se dégraderait encore en 2016 : le FMI prévoit désormais un taux de croissance moyen de 1,6 % en Afrique subsaharienne en 2016, très inférieur à la croissance démographique, et ces prévisions pourraient être encore revues à la baisse.

En 2015, la croissance de l'activité en Zone franc a été globalement supérieure à celle du reste de l'Afrique subsaharienne, notamment grâce à une politique économique contracyclique en CEMAC et en UEMOA contribuant à la résilience de la demande interne, au prix d'une dégradation du solde budgétaire et d'une montée de l'endettement des Etats. En raison de la structure très différente de leurs exportations, les performances économiques des pays membres de la Zone franc ont été fortement contrastées. La croissance économique a accéléré en UEMOA de 6,5% en 2014 à 7% en 2015, grâce en particulier à la poursuite des grands programmes d'investissements publics. En CEMAC, la chute des cours du pétrole et ses conséquences sur la demande, ainsi que la dégradation du climat sécuritaire, ont été l'origine d'un ralentissement notable de la croissance économique (2,4% en 2015 après 4,8% en 2014). Aux Comores, la croissance économique est passée de 2,1 % en 2014 à 1,0% en 2015.

La Zone franc dans son ensemble a continué d'enregistrer en 2015 de meilleurs résultats en matière de stabilité des prix que le reste de l'Afrique subsaharienne. L'inflation s'est établie à 1% en UEMOA, 2,5% en CEMAC et 1,3% aux Comores contre 7% en moyenne en Afrique subsaharienne.

En 2016, les divergences persisteraient entre l'UEMOA, où la croissance s'établirait à 7,1 % et la CEMAC, où elle tomberait à 1,7%. Aux Comores, la croissance accélérerait à 3%. Ces perspectives très différentes pour les

¹ La Zone franc comprend, outre la France, quinze pays africains. Huit d'entre eux composent l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Six autres constituent la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad. Enfin, la Zone franc comprend également l'Union des Comores.

² La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et la Banque Centrale des Comores (BCC). Le rapport de la Zone franc est établi sur la base des données également collectées auprès des Commissions bancaires et des autorités nationales des pays membres.

pays de la Zone franc ne doivent pas occulter l'existence d'un défi commun : créer les conditions d'une croissance endogène. Pour l'ensemble des pays de la Zone, une trajectoire de croissance forte et durable passe par des réformes structurelles, visant à accroître leur compétitivité, mais aussi par une diversification de leurs économies, dont la nécessité est soulignée par le retournement du cycle des matières premières.

Ce rapport est disponible en ligne: <https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc/rapports-annuels-de-la-zone-franc.html>

Contact Presse :

Direction de la Communication de la Banque de France / Service de la Communication externe et digitale

Tel. : 00 33 (0)1 42 92 39 00